

Le 3 décembre 2021

Réf. DI – AM – APE – 2021-2022/027 – COVID 19 – Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire suite au CODECO de ce vendredi 3 décembre 2021

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Chers élèves,

Suite à la dégradation de la situation sanitaire de ces derniers jours, le Comité de concertation (CODECO) se réunit ce vendredi 3 décembre 2021 afin d'adopter de nouvelles mesures pour limiter la propagation du virus. L'enseignement est clairement l'un des secteurs visés par ces dernières suite à l'avis du groupe d'experts (GEMS).

Au moment d'écrire ces lignes, j'ignore encore quelles seront ces dispositions. Pour le secondaire, il serait recommandé de passer à nouveau en hybridation ou en distanciel.

Quoi qu'il en soit, si les recommandations de mon Pouvoir organisateur suite aux décisions ministérielles nous parviennent ce week-end, il est impossible pour mon équipe d'organiser les choses pour qu'elles puissent s'appliquer dès lundi matin.

En conséquence, je vous invite à suivre attentivement les informations diffusées sur notre site web (www.acrommelynck.be), notre page Facebook (<https://www.facebook.com/arcrommelynck>) ainsi que via les divers organes de presse.

J'ai conscience qu'il s'agit d'un nouvel épisode dans la gestion de cette pandémie et qu'il va nous falloir mettre beaucoup de bonne volonté pour y faire face. Soyez assurés d'ores et déjà que l'ensemble de l'équipe éducative fera au mieux pour adapter ses pratiques pédagogiques aux besoins de vos enfants dans ces circonstances particulières.

Restons confiants en l'avenir, solidaires et prudents...

Continuez à prendre soin de vous et des vôtres !

Le Préfet des études,



A. MELLOULI